



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)

## Brevet Professionnel MÉTIER DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

### **i** INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP**  
**Code RNCP : 38309**

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

#### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS**

##### ▀ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

##### ▀ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

##### ▀ Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

#### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

#### **CONDITIONS D'ENTRÉE**

##### **DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

- Le titulaire de la spécialité "Métiers du plâtre et de l'isolation" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales vont de la préparation du chantier à la réception des travaux en passant par le contrôle.
- Il intervient dans la mise en œuvre des produits dits "humides" (briques, carreaux de plâtre, plâtres) ou des produits "secs" (plaques, matériaux composites ayant une fonction acoustique, thermique ou de sécurité incendie).

### 1. Activités visées

De par la nature de ses activités, le titulaire de ce diplôme se situe à l'interface des autres corps de métiers (électricien, menuisier, peintre...). Il travaille principalement dans des entreprises artisanales, en construction, rénovation, restauration et réhabilitation de bâtiments. Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

### 2. Compétences attestées

#### Etude et préparation d'un ouvrage :

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier
- Traduire graphiquement
- Evaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins en matériaux
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre
- Gérer les approvisionnements

#### Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise :

- Préparer et suivre la réalisation des tâches
- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Préparer le poste de travail
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Animer une petite équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

#### Réalisation d'ouvrages communs :

- Construire des ouvrages communs en briques plâtrières
- Réaliser des enduits en plâtre
- Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature
- Construire des ouvrages communs en carreaux
- Réaliser une moulure en plâtre
- Poser des éléments décoratifs
- Réaliser des enduits et poser des bandes



## INFORMATIONS

### SITES DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)  
BTP CFA Haute-Marne (52)  
BTP CFA Vosges (88)



### DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### COÛT DE LA FORMATION

#### ▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

#### ▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

#### PLUS D'INFO :

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

#### POUR FACILITER

#### VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 11/12/2023



Réalisation d'ouvrages de conception complexe :

- Implanter des ouvrages
- Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières
- Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature
- Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser une chape sèche légère
- Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux
- Construire un plafond modulaire
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure

### 3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

### 4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

### 5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

### 6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

### 7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.